



Recherche en un coup d'oeil

Examen préliminaire des résultats en établissement des participants au programme Option-Vie

MOTS CLÉS : *Option-Vie, condamnés à perpétuité, résultats.*

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Au Canada, les détenus condamnés à l'emprisonnement à perpétuité sont soumis à une très longue incarcération et, une fois libérés, à une surveillance de durée indéfinie. Des recherches ont récemment révélé que le nombre total de condamnés à perpétuité a augmenté de plus de 20 % au cours des dix dernières années. En dépit de cette hausse croissante, il y a très peu de programmes adaptés aux besoins particuliers de ces détenus, mais Option-Vie fait exception. Ce programme offre des services d'accompagnement et des services communautaires aux détenus qui purgent des peines d'emprisonnement à perpétuité ou de durée indéterminée. Notre étude examine les incidences du programme Option-Vie sur les résultats en établissement en ce qui concerne les détenus condamnés à l'emprisonnement à perpétuité.

Ce que nous avons fait

L'étude porte sur les détenus (337 hommes) qui ont été condamnés à une peine d'emprisonnement à perpétuité entre le mois d'août 2007 et le mois de janvier 2010.

Notre recherche comporte deux volets. À l'aide de mesures du risque et des besoins et de variables de résultats en établissement, l'Étude 1 établit une comparaison entre les détenus qui se sont prévalus des services d'Option-Vie et ceux qui ne l'ont pas fait. L'Étude 2 se concentre sur les participants à Option-Vie et tente de déterminer si le temps consacré à l'utilisation des services d'Option-Vie a une incidence sur les résultats en établissement.

Ce que nous avons constaté

Environ 30 % des individus nouvellement condamnés à l'emprisonnement à perpétuité ont utilisé les services d'Option-Vie entre août 2007 et mars 2010. La majorité des participants et des non-participants étaient de race blanche et purgeaient, pour la plupart, des peines pour meurtre au premier degré ou pour meurtre au deuxième degré.

Ceux qui n'avaient pas participé au programme Option-Vie étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir été les auteurs d'incidents mineurs en établissement ou d'y avoir été associés (p. ex., comportement irrespectueux envers le personnel). De plus, les analyses ont indiqué qu'une plus longue période d'utilisation des services d'Option-Vie était associée de manière significative à moins de jours passés en isolement imposé.

Fait important, les participants et les non-participants différaient dans un certain nombre de domaines de besoins dynamiques. Les participants présentaient des besoins plus faibles à l'admission que les non-participants et ils étaient plus nombreux à être très motivés à l'admission par rapport aux non-participants. Ces différences existaient avant la participation au programme Option-Vie.

Ce que cela signifie

Dans l'ensemble, une seule différence importante est ressortie entre les participants et les non-participants; cependant, la tendance générale penche de manière positive envers la participation à Option-Vie. Les différences au niveau des besoins dynamiques et la motivation entre les participants et les non-participants à l'admission pourraient indiquer que les détenus très motivés qui ont de faibles besoins sont plus enclins à utiliser les services du programme Option-Vie.

Les résultats de notre recherche font ressortir les bienfaits possibles du programme Option-Vie en soulignant les tendances de la participation aux services. Des données quantitatives plus détaillées et de meilleure qualité ainsi qu'une période de collecte de données plus étendue pourraient être utiles aux recherches futures sur le programme et permettraient de mieux examiner les résultats à long terme d'Option-Vie, en établissement et au sein de la collectivité.

Pour de plus amples renseignements

GOTTSCHALL, S. et M. AXFORD. *Examen préliminaire des résultats en établissement des participants au programme Option-Vie*, Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada, 2010.

Pour obtenir une version en format PDF du rapport intégral, veuillez écrire à l'adresse suivante : recherche@csc-scc.gc.ca.

Préparé par : Marsha Axford

Personne-ressource

Direction de la recherche
613-996-3287

recherche@csc-scc.gc.ca

